

Les groupes de femmes exclus des consultations publiques à propos du Régime des rentes du Québec

NOUVELLES FOURNIES PAR

G13 →

Févr 15, 2023, 07:01 ET

MONTRÉAL, le 15 févr. 2023 /CNW/ - Le G13, un collectif composé de 19 groupes et regroupements nationaux féministes, critique le refus du gouvernement de leur accorder une audience dans le cadre des consultations publiques sur le Régime des rentes du Québec (RRQ).

Le G13 déplore le fait qu'aucun groupe communautaire de femmes ni groupe représentant des communautés culturelles, des autochtones ou des personnes handicapées n'ait été invité à soumettre un mémoire et à comparaître devant la Commission des finances publiques. « Se voir refuser une audience est outrageant, s'insurge Valérie Létourneau, co-porte-parole du G13 et coordonnatrice générale de Relais-Femmes, surtout considérant que nous sommes les seules à avoir proposé une analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans notre mémoire ».

Selon les mots du ministre Éric Girard, l'objectif de la consultation actuelle est de « répondre encore mieux aux besoins des Québécoises et des Québécois ». C'est en ce sens que le G13, appuyé par le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes et par l'Association féministe d'éducation et d'action sociale (Afeas), signent leur mémoire intitulé *Assurer que le régime de rentes du Québec réponde aux besoins de toutes les Québécoises et tous les Québécois, particulièrement ceux des femmes, des personnes racisées et de celles issues de l'immigration*.

« En 2019, le revenu des femmes de 65 ans et plus ne représentait que 70 % de celui des hommes. Nous demandons au gouvernement de ne pas hausser l'âge d'admissibilité à la retraite, mais plutôt d'augmenter le supplément à la retraite lorsqu'une personne retourne au travail après avoir demandé sa rente de retraite afin d'harmoniser cet élément avec celui en vigueur dans le reste du Canada », explique Ruth Rose, rédactrice du mémoire et professeure associée en sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal.

« Le mouvement féministe revendique une reconnaissance réelle du travail non-rémunéré des femmes dans le RRQ. Spécifiquement, nous demandons que l'on remplace le droit actuel d'exclure les années à faible cotisation en raison de la charge d'un enfant de moins de sept ans par un crédit égal à 60 % du Maximum des gains admissibles (MGA) de l'année, explique Sylvie Lévesque, co-porte-parole du G13 et directrice générale de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec. Le gouvernement propose un tel crédit mais nous craignons que sa façon de l'opérationnaliser représente un recul pour les femmes. Ce genre de crédit devrait aussi être accordé pour le travail de proche aidance ».

« Les femmes sont plus susceptibles d'être appauvries ou en situation de vulnérabilité à la retraite et c'est encore plus vrai pour les femmes immigrantes ou racisées, celles qui sont en situation d'handicap ou qui ont été monoparentales, renchérit madame Letourneau, d'où l'importance d'appliquer l'ADS à la Régie des rentes! ».

SOURCE G13

Renseignements: Pour informations et demandes d'entrevues : Ariane Aubin-Cadot, relationniste, cell. 514-805-3715, ariane@beteferoce.com